



RETRAITE, RÉFORME, QU'EN EST-IL RÉELLEMENT POUR LES FEMMES ? Vers une mobilisation massive 7 et 8 mars !

Les métiers des secteurs de la santé, du social et du médico-social sont à prédominance féminine et ce n'est pas une surprise !

Plus les métiers sont liés aux soins et à l'accompagnement des populations les plus fragiles, les plus vulnérables, plus ils sont naturellement exercés par des femmes.

Dès lors, il est acté que l'une des principales revendications soit l'égalité salariale : **à travail égal, salaire égal !**

Il faut rappeler que

CETTE RÉFORME N'EST PAS JUSTE POUR LES FEMMES !

Et qu'elle ne se justifie pas. Finalement :

**« BEAUCOUP DE MOTS POUR
BEAUCOUP DE MAUX POUR LES FEMMES ».**

Les femmes ayant eu des enfants et une carrière longue sont parmi les grandes perdantes de la réforme. Le dispositif des trimestres validés liés aux enfants (jusqu'à 8 trimestres/enfant) visait à compenser les inégalités professionnelles qui se traduisent par un écart de -40 % en moyenne des pensions de retraite des femmes par rapport à celles des hommes. Tout ceci est aggravé par les périodes de travail à temps partiel subies pour assurer la garde et l'éducation des enfants. La réforme du gouvernement et le recul de l'âge légal réduisent la portée de cet avantage. Oser parler de justice et de progrès dans ces conditions est aberrant et inacceptable !

« Elles sont un peu pénalisées par le report de l'âge légal, on n'en disconvient absolument pas »

Franck Riester

...Un mensonge de plus...

De plus,

LES CRITÈRES DE PÉNIBILITÉ N'ÉVOLUERONT PAS !

Ils ne prennent pas en compte la pénibilité des métiers les plus féminisés. Il n'y a aucune prise en compte et compensation des contraintes physiques, mais aussi émotionnelles qui sont invisibilisées. La place des femmes reste là-aussi dans un angle mort.

Au final, cette réforme ne renverse donc aucunement les écarts massifs de retraite entre femmes et hommes avec, en 2020, une pension moyenne de 1 154 € pour les femmes contre 1 930 € pour les hommes. La réforme réduit en outre l'impact d'un dispositif qui contribue à réduire les inégalités entre femmes et hommes à la retraite en prenant en compte leur inégal investissement dans les tâches parentales et domestiques et n'apporte une amélioration que pour un nombre minime de femmes.

Les inégalités à la retraite sont le reflet de celles subies par les femmes dans la sphère professionnelle et familiale tout au long de leur vie. La meilleure manière de lutter contre ces différences injustes à la retraite est de mener des réformes volontaires pour faire disparaître celles qui jalonnent la vie des femmes : elles doivent être menées avant toute réduction des compensations prévues pour elles dans notre système de retraite actuelle.

Les femmes sont nombreuses à manifester lors des journées de mobilisations sociales. Des inquiétudes sur les visages, mais aussi sur les pancartes : « *Les femmes en première ligne* », « *Et nous alors ?* »... À Paris, de nombreux stands féministes ont fleuri le long des parcours pour interroger, entre autres, les manifestants sur le caractère inégalitaire de la réforme.

**Nous avons toutes les raisons de nous mobiliser
LES 7 ET 8 MARS PROCHAINS.**

ENSEMBLE, NOUS SOMMES PLUS FORTS !

Contact / infos / rassemblement :

Retrouvez toute l'actualité fédérale sur www.sante.cgt.fr

Fédération CGT de la Santé et de l'Action Sociale • revindic@sante.cgt.fr • 01 55 82 87 51 • www.sante.cgt.fr